

Annexe 2

OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION DES AUTRES DIRECTIONS, NOUVELLES ET NON RENOUVELÉES EN 2008

Entre parenthèses, numéro du thème et sigle du bureau responsable de l'opération.

I - Opérations nouvelles en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (1, DGESCO A1-1) Les Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) à l'école et au collège
- (2, DGRH C1-2) Compte épargne-temps dans les services de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- (2, DGRH C1-2) Personnels ATOSS exerçant en EPLE et bénéficiant d'un logement de fonction
- (3, DGESCO B3-3) L'assouplissement de la carte scolaire
- (4, DGESCO B1-4) Consommation des crédits de l'état dans les EPLE
- (5, DGESCO B3-2) Les personnels exerçant en dispositif relais, les actions de formation, l'utilisation du FSE
- (5, DGESCO B3-2) L'accompagnement éducatif
- (5, DGESCO B3-3) Résultats des élections aux Conseils des délégués pour la vie lycéenne (biennale)
- (5, DGES A3) Les soutenances des allocataires de recherche
- (9, DGESCO A1-3/A1-4) Suivi du plan de rénovation des langues : groupes de compétences en langues
- (9, DGESCO A1-3/A1-4/A2-3) Suivi du plan de rénovation des langues : disciplines non linguistiques dans les sections européennes et de langues orientales

II - Opérations non renouvelées* en 2008 (par rapport à l'année précédente)

- (2, DGRH C1-3) Rapport d'activité des inspecteurs hygiène et sécurité (abandonnée)
- (2, DGRH B- Mission à l'intégration des personnels handicapés) Bilan de la gestion déconcentrée des emplois de réadaptation (abandonnée, remplacée par requêtes sur Agape et EPP et questionnement des rectorats et du CNED)
- (4, DAJ A1) La responsabilité pénale des agents de l'État (abandonnée)
- (5, DGESCO B3-3) Les dates de rentrée et de sortie des écoles publiques ayant adopté la semaine de quatre jours

* Les opérations non reconduites en raison de leur caractère ponctuel ne sont pas mentionnées.

Applications de gestion utilisées pour la collecte d'informations statistiques

AGAPE (Aide à la Gestion Automatisée des Professeurs des Écoles) assure la gestion des personnels enseignants du premier degré du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

AGLAE (Application de Gestion du Logement et de l'Aide à l'Étudiant) gère le dossier social de l'étudiant depuis le dépôt de la demande de bourse et aides diverses jusqu'à la mise en paiement, et de la demande de logement jusqu'à l'affectation en résidence universitaire. Les utilisateurs sont les services gestionnaires des CROUS et le CNOUS.

AGORA (Aide à la Gestion Optimisée des Ressources ATOSS) assure la gestion des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, médico-sociaux du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

BALI assure la gestion des bourses nationales d'études du second degré (gestion de la demande de bourses, calcul du droit, du montant, notification, etc.) y compris bourses au mérite.

La **Base relais** est une base académique intermédiaire entre EPP et SCOLARITE. Elle réunit l'ensemble des informations relatives aux services des enseignants du second degré, informations qui proviennent à la fois d'EPP et de SCOLARITE.

BAOBAC (BAse d'OBServation des ACCidents scolaires et universitaires) est un système d'information statistique sur les accidents scolaires et universitaires de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

La base nationale **COFI - Pilotages** réunit les comptes financiers des établissements du second degré public et services de comptabilité distincte rattachés. Elle est alimentée par l'extraction annuelle des budgets des établissements constituant les bases académiques (France métropolitaine et DOM).

COSMOS permet de rassembler pour chaque établissement (toutes composantes et services communs confondus) les données relatives à

l'utilisation des moyens en personnels rémunérés sur le budget de l'État au 1er janvier de chaque année.

EPI (Enquête Parc Immobilier et capacités d'accueil) permet de recenser les données relatives au parc immobilier et aux capacités d'accueil des établissements du 2nd degré public et privé.

EPP (Emplois Postes Personnels) assure la gestion des personnels enseignants du second, des personnels d'inspection, de direction, d'éducation, d'information, d'orientation et de surveillance du ministère de l'éducation nationale du secteur public.

ESOPE (Enquête Sécurité de l'Observatoire Pour les Établissements) est un système d'information statistique sur la sécurité dans les établissements scolaires et universitaires.

ETIC (Enquête sur l'Équipement des établissements en Technologie de l'Information et de la Communication) est une application qui permet de disposer d'un inventaire des équipements qui peut être mis en relation avec les moyens nécessaires au fonctionnement, notamment à la maintenance des matériels, et de constituer des indicateurs comparatifs par établissement, département et académie.

Fichiers de paye : données résultant de l'exploitation, au 31 janvier, d'une extraction de l'enquête académique masse indiciaire (EMI) basée sur l'exploitation des fichiers de paye des Trésoreries Générales (TG). Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré au titre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

GAIA est une application assurant la gestion de la formation continue des personnels enseignants dans les 1er et 2nd degrés, des ATOS et des personnels d'encadrement du ministère. Elle permet d'effectuer la gestion et la publication des plans de formation, l'inscription de nouveaux dispositifs de formation, la gestion administrative et financière de la formation continue ainsi que le pilotage et le suivi de la formation continue au plan national et académique.

KHEOPS assure la gestion financière de

l'ordonnateur secondaire : suivi budgétaire et financier pour le contrôle de gestion, liquidation des dépenses et autres frais, autres rémunérations, etc.

OCEAN (Organisation des Concours et Examens Académiques et Nationaux) est une application de gestion de l'ensemble des examens (bac, brevet, etc..) et concours organisé par le ministère ; elle permet de gérer l'intégralité des épreuves depuis la saisie de la réglementation et l'inscription des candidats jusqu'à l'édition des diplômes en passant par les différentes étapes d'organisation : corrections, délibérations et publication des résultats.

PROGRÈ qui va remplacer l'application **STAGE** (Système de Traitement Automatisé des Groupements d'Établissement) est un logiciel de gestion couvrant l'ensemble des besoins des GRETA dans les domaines administratifs et financiers. Il est également utilisé par d'autres établissements : IUFM, CROUS, collèges et lycées ayant des payes spécifiques).

RAMSESE (Répertoire Académique et Ministériel sur les Établissements du Système Éducatif) regroupe tous les établissements assurant une activité de formation initiale, générale, technique ou professionnelle, publics et privés, sous tutelle ou non du ministère de l'éducation nationale, ainsi que les structures d'administration du système éducatif public (rectorats, IA, CNDP et CRDP, CIO,

CROUS, ...). Il sert à la gestion des établissements (création, immatriculation, ...), des rattachements, des zones (ex : GRETA, ZEP). Outil de référence pour les opérations statistiques, il est utilisé tant par les services déconcentrés (rectorats et IA) que par les directions d'administration centrale.

SCOLARITE est le système d'information relatif au suivi de la scolarité des élèves dans les établissements du second degré (y compris les classes de STS ou de CPGE implantées dans les lycées). Les données sont structurées par niveau : établissement, académie et administration centrale.

SIGNA (Signalement des faits de violence) permet le recueil des faits de violence par les chefs d'établissements du second degré public et les IEN de circonscription, par période de 2 mois. Les utilisateurs du logiciel sont, en plus des chefs d'établissements et des IEN, les responsables académiques et départementaux du dossier "violence" et le Comité national de lutte contre la violence à l'école.

SIREDO (Système d'Information sur la Recherche et les Études Doctorales) est une application qui collecte les informations en provenance des différents établissements et écoles doctorales. Elle permet le suivi des effectifs et des trajectoires professionnelles des étudiants et est utilisée dans le cadre de la procédure de demande d'allocations de recherche.